

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 22 JANVIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 1/4

Présence des Membres du Bureau :

M. GRENET François, Président.

M. BOUARD Gilles, Président délégué.

Mme VEYSSY Catherine, MM. BASQ Stéphane, BLONDY Jonathan (départ à 19h30), ETHEVE Franck, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, JOHNSON Timothée, LAGARDE Bernard (arrivé à 19h30), LEYGE Marc.

Assistant : ML NADAL, Directrice administrative, Olivier THUAL, président de la CR Arbitrage en début de réunion.

Le Président de la Ligue ouvre la séance à 18 h 30 et remercie les membres présents.

Arbitrage

1. Le Président François Grenet rappelle son engagement annoncé en début de saison, concernant les équipements textiles qui seront fournis aux arbitres régionaux à la rentrée 2026. Le recensement des besoins est en cours pour une remise pour la prochaine saison (date butoir de la commande 31/01/2026).

De même, il informe les membres du Bureau de la possibilité pour les arbitres de R1 de s'équiper en oreillettes. Cet achat sera pris en charge par la LFNA sur présentation de la facture d'achat et dans la limite de 150 €.

2. Charente Maritime - Mécontentement relatif aux désignations des arbitres

Olivier Thual a pris connaissance du mail adressé par le représentant des arbitres district Charente Maritime, relatif à un déséquilibre des désignations des candidats R3, évoquant également un manque de transparence et d'accompagnement.

Même s'il regrette quelques dysfonctionnements (bugs du système informatique, manque d'accompagnement des arbitres candidats), Olivier Thual précise qu'un état des désignations a été réalisé, ne révélant aucune anomalie dans le mode de désignations des candidats (alternance centres/touches et rappel des indisponibilités). Il rappelle qu'un arbitre candidat Ligue reste un arbitre de district avant tout et que dans ce contexte, aucun classement n'a été établi au niveau régional à ce jour pour ces candidats.

(Olivier Thual quitte la séance)

Ressources humaines

Franck Ethève, élu du Comité en charge des sujets liés aux ressources humaines, fait un état des lieux des 6 arrêts maladie en cours

A ce sujet, il rappelle la tenue d'une réunion hebdomadaire en visioconférence avec le Directeur Général, Christophe Fugeray, sur l'ensemble des sujets R.H.

. Recrutements à venir :

- pour le service Compétitions,
- pour le service juridique en remplacement de Corinne Ranque, qui fait valoir ses droits à la retraite au 01/05/2026.

. Arrivée le 19/01/2026 de Julie Bésiers au service juridique en remplacement de Thibault Barrière qui intégrera le service « Insertion professionnelle et Financements publics » dès la fin de la formation de Julie Bésiers.

A la demande de Stéphane Basq, il est précisé que la candidature de Mme Julie Bésiers a été retenue pour le poste de juriste en raison de son parcours et des diplômes obtenus. Mme Julie Bésiers avait également effectué un stage au sein du service durant trois mois en fin de saison 2024-2025 au cours duquel ses compétences ont pu être remarquées.

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 22 JANVIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 2/4

Mise en place d'un audit RH :

Compte-tenu du contexte interne particulièrement sensible, Franck Ethève informe le Bureau qu'un audit RH serait nécessaire comme préconisé notamment via le DUERP, afin de prendre en considération les risques psycho-sociaux liés à la situation des salariés.

Une analyse fine, professionnelle et déconnectée du contexte interne est indispensable afin de mener des actions concrètes et améliorer le climat social.

Cette proposition sera faite lors du prochain Comité de Direction du 31/01/2026, avec présentation d'un devis (3 organismes ont été consultés dans ce cadre).

Retour sur l'enquête interne

Le Président François Grenet informe le Bureau des conclusions de l'enquête menée en toute neutralité et impartialité par un membre élu du Comité et deux salariés de la Ligue.

Aucun fait de harcèlement n'a été relevé au cours de l'enquête dont le compte-rendu final a été rendu le 19 décembre dernier.

Les personnes directement concernées par les accusations en ont été informées par courrier recommandé.

Les autres personnes auditionnées dans le cadre de cette enquête ont également été informées et ont reçu le contenu de leur audition.

Jonathan Blondy interroge le Président : la collaboration sera-t-elle possible au retour du salarié ?

Le Président, conscient de la difficulté du contexte, rappelle qu'une grande vigilance devra être observée au retour du salarié dans son emploi. Il propose une rencontre préalable avec le salarié concerné.

Opération tablettes FFF :

Le Président informe les membres du Bureau du montant de la participation de la Ligue à cette opération fédérale : 40 € par tablette commandée par les clubs, via le corner (dans la limite du nombre de tablettes autorisées par club).

Certains districts abondent également (Lot et Garonne : 40 € ; Landes, Corrèze, Creuse, Gironde, Pyrénées Atlantiques, Haute-Vienne : 30 € - Charente Maritime 20 €, Vienne : 20 € pour une seule tablette par club).

Les districts Charente et Deux Sèvres s'étant déjà engagés dans une telle opération récemment, ne participeront pas à celle-ci. Le district Dordogne Périgord est en réflexion pour la même raison.

L'opération fédérale sera lancée le lundi 26/01/2026 après midi. Un courriel sera envoyé sur les adresses mails officielles des clubs concernés par l'opération. Il contiendra le code promo à utiliser par les acheteurs habilités.

Point sur les dossiers FAFA (clôture au 31/01/2026)

Rappel des enveloppes attribuées lors de la réunion de la CR FAFA du 04/11/2025 :

BUREAU DE LIGUE

REUNION DU 22 JANVIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 3/4

District	Nombre licenciés	% licenciés	Nombre club	% clubs	Part fixe	Part licenciés	Par clubs	Enveloppe globale
CHARENTE	13 835	6,8%	124	8,5%	11 437 €	14 059 €	29 220 €	54 715 €
CHARENTE MARITIME	17 893	8,8%	132	9,1%	11 437 €	18 182 €	31 105 €	60 724 €
CORREZE	9 375	4,6%	80	5,5%	11 437 €	9 527 €	18 852 €	39 815 €
CREUSE	5 433	2,7%	69	4,7%	11 437 €	5 521 €	16 260 €	33 217 €
DORDOGNE PERIGORD	14 158	7,0%	126	8,7%	11 437 €	14 387 €	29 691 €	55 515 €
GIRONDE	49 006	24,2%	272	18,7%	11 437 €	49 798 €	64 096 €	125 330 €
LANDES	12 905	6,4%	71	4,9%	11 437 €	13 114 €	16 731 €	41 281 €
LOT ET GARONNE	9 071	4,5%	57	3,9%	11 437 €	9 218 €	13 432 €	34 086 €
PYRENEES ATLANTIQUES	21 836	10,8%	109	7,5%	11 437 €	22 189 €	25 685 €	59 311 €
DEUX SEVRES	18 273	9,0%	135	9,3%	11 437 €	18 568 €	31 812 €	61 817 €
VIENNE	18 094	8,9%	163	11,2%	11 437 €	18 386 €	38 410 €	68 233 €
HAUTE VIENNE	12 707	6,3%	118	8,1%	11 437 €	12 912 €	27 806 €	52 155 €
TOTAL	202 586	100,0%	1456	100,0%	137 240 €	205 860 €	343 100 €	686 200 €

Le Président rappelle que les formations sur le maniement de l'outil fédéral ont été effectuées afin que chaque district puisse saisir les dossiers concernant son territoire, dans le cadre de l'enveloppe attribuée.

Jonathan Blondy précise que l'enveloppe dédiée au district Dordogne Périgord sera entièrement consommée et que les dossiers seront saisis avant la date butoir. Il remercie la LFNA de son aide dans le cadre du traitement du dossier de Trélissac (dossier finalement accepté au niveau de la LFA).

Stéphane Basq se dit très satisfait du système. L'enveloppe sera également consommée par le district de la Vienne.

Sept dossiers sont présentés par le district de la Haute-Vienne et l'enveloppe sera entièrement consommée.

Concernant le district des Landes, tous les dossiers sont saisis, d'un montant total inférieur à l'enveloppe allouée. Un reliquat de 13 à 15 000 € sera remis au pot commun.

Un point sera fait le 31 janvier prochain.

Décentralisation des réunions du Comité de Ligue

Il est rappelé que le district de la Creuse s'est porté candidat pour accueillir une réunion du Comité de Direction.

Stéphane Basq informe être également candidat pour un accueil au district de la Vienne.

Les dates de ces délocalisations seront prochainement précisées.

Questions diverses

Catherine Veyssy, Secrétaire générale, a représenté cette semaine la LFNA aux vœux du CROS.

En tant que vice-présidente du CROS, elle a également participé à une table ronde sur le thème de la lutte contre les violences dans le sport. A cette occasion, elle a pu présenter les initiatives menées par la Ligue et ses districts. Les autres Comités représentés (basket, judo etc.) ont été très intéressés par ce qui se fait au niveau football.

La présentation de l'outil fédéral « Observatoire des comportements » a été faite lors de cette table ronde. A ce sujet, Catherine Veyssy attire l'attention des présidents de districts sur la nécessité de compléter les données. A ce jour seuls 6 districts ont complété l'outil. Les renseignements pourraient être encore plus affinés et intéressants à étudier si tous les districts participaient à cette saisie.

Il est rappelé qu'une convention a été signée avec le préfet, l'éducation nationale, la DRAJES, la justice etc. Cette convention a donc vocation maintenant à être déployée.

Bien évidemment, les initiatives menées dans les départements ont été rappelées lors de la table ronde.

Il est souligné que le football paraît être « locomotive » sur le sujet.

Jonathan Blondy indique effectivement que le district ne saisit par les données via l'observatoire des comportements.



BUREAU DE LIGUE

REUNION DU 22 JANVIER 2026 – VISIOCONFERENCE

PAGE 4/4

Il indique que l'outil de « ressenti des arbitres » permet d'exploiter les données recueillies par le pôle arbitrage et la commission de discipline.

Il rappelle qu'une convention avait été signée en 2014 pour la première fois en Dordogne, reconduite depuis lors. Une nouvelle version sera bientôt signée, incluant les interdictions de stade.

Au niveau du département de la Vienne, Stéphane Basq précise n'avoir reçu aucune information de la part du préfet de la Vienne sur cette convention signée par le préfet de Région. Le district est toutefois signataire d'une convention au niveau départemental. Il évoque le changement régulier de préfet et de procureur, qui complique la communication et les échanges sur le sujet.

Il souligne l'importance de telles conventions, nécessaires pour faire appliquer les réquisitions, la police ou la gendarmerie ne se déplaçant pas sans réquisition du procureur.

François Grenet précise qu'un évènement régional d'envergure est en préparation, rassemblant toutes les parties prenantes, pour finaliser la mise en place d'une convention, visant à harmoniser les leviers sur l'ensemble du territoire néo-aquitain en matière de lutte contre les violences et incivilités dans les stades et ce, de manière égalitaire.

Fin de séance à 19h45.

Le Président de la LFNA,
François GRENET

La Secrétaire Générale,
Catherine VEYSSY